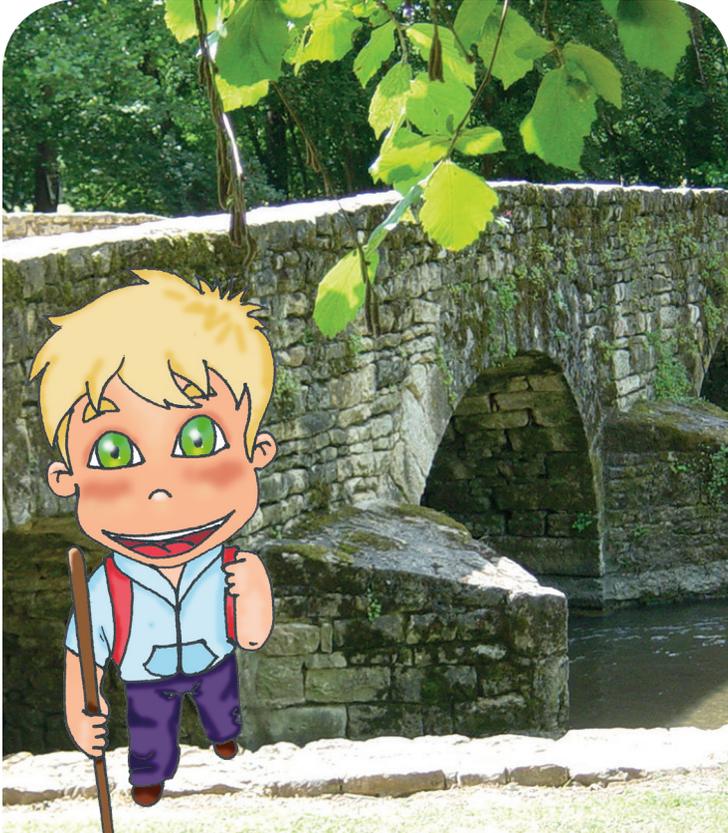


# Le journal de la commune

Azay Infos N° 55 - Mai 2018



Découvrez  
votre commune ! (p. 8)



Une envie de lire ? (p. 3)



Jardin «Zen et  
des senteurs» (p. 6)



Budget 2018 (p. 4-5)



Personne ne peut déceimment nier et chacun peut aisément vérifier que les collectivités locales sont soumises à des restrictions financières drastiques, l'État souhaite largement faire participer celles-ci à l'effort national de redressement des comptes publics.

Pourtant les collectivités locales sont et ont toujours été beaucoup plus vertueuses que l'État, en effet il leur est interdit de présenter des budgets et des bilans en déficit, ce dont l'État ne se prive pas et de longue date, ainsi d'économie en économie, de lissage des investissements en ajustement de la fiscalité, l'exercice financier devient de plus en plus compliqué et technique en particulier pour nos communes.

Si les moyens sont d'une part de plus en plus contraints, d'autre part les outils des communes sont également plus restreints.

Après la perte de la taxe professionnelle, nous devons subir la disparition programmée de la taxe d'habitation, cela portera sur un tiers pour cette année et cette ressource ne sera compensée vitam aeternam qu'au regard des recettes de 2017.

Tout cela touche indiscutablement à l'autonomie de gestion et à la pérennité des communes qui n'auront plus pratiquement pour l'instant que le seul levier fiscal du foncier bâti.

Si personne n'est opposée à une réforme fiscale globale plus juste et plus claire, encore faudrait-il qu'un projet lisible soit proposé.

Pour autant notre petite commune reste particulièrement dynamique et poursuit son développement.

Seconde commune la plus attractive de la communauté de commune du Haut val de Sèvre après La Crèche, au regard de la construction de l'habitat individuel, notre zone d'activité continue également à grandir au grand bénéfice de la communauté de communes et du bassin de vie mais bien sûr aussi de notre commune.

AZAY-LE-BRÛLÉ reste d'âme rurale, et il n'est pas imaginable de connaître une ruralité de qualité sans une agriculture vivante, viable, respectueuse de nos paysages et de notre cadre de vie partie prenante de l'attractivité de notre territoire.

Dans un contexte de prise de conscience de l'effet néfaste pour la santé de certains produits phytosanitaires, notre commune labellisée 1 fleur et 4 papillons est reconnue comme exemplaire, nous avons largement anticipé l'interdiction des pesticides dont les désherbants chimiques, sur le domaine public, la loi est maintenant effective depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, elle commence à faire l'objet de contrôle par les services de l'État.

Souhaitons que de nouveaux modèles agricoles déjà mis en pratique par certains pionniers, permettent à nos agriculteurs de mieux vivre de leur travail, mais attention, ne stigmatisons pas une profession qui souffre très cruellement par manque d'orientation claire, et parfois même par la perte d'indispensables mesures compensatoires.

Il est à noter qu'une des plus importante coopérative agricole de notre région a réagi il y a peu pour proposer et accompagner des alternatives durables et plus respectueuses de notre environnement.

À l'heure d'un dérèglement climatique, que seules quelques rares personnes semblent encore nier, dont un Président d'outre-Atlantique, agissons ensemble pour la planète.

Au moment où les études montrent qu'en seulement 30 ans, 80% des insectes et 30% des oiseaux ont disparu, où les abeilles subissent une destruction catastrophique ; au moment où la science met en évidence l'effet particulièrement néfaste des perturbateurs endocriniens, et autres poisons couramment présents dans notre air, notre eau, nos aliments, Il est plus que temps de se soucier de notre environnement qui nous permet de vivre, voir survivre, faisons tous en sorte de respirer de l'air plus pur et de nous nourrir d'aliments plus sains.

La mise en œuvre par la communauté de communes d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est l'occasion d'être particulièrement vigilant pour préserver des fondamentaux comme, la biodiversité ou la qualité de l'eau, obligations d'ailleurs inscrites dans la loi régissant ce document d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Ensemble, faisons en sorte que bien vivre à AZAY-LE-BRÛLÉ, reste un atout durable et un espace de bien-être.

Jean-Luc Drapeau  
Maire d'Azay-le-Brûlé

## SOMMAIRE

Édito du Maire	2
Actualités	3
Budget	4-5
Environnement	6
On y était... On y sera... Paroles à l'opposition	7
Paysage en partage - Circuits de randonnée	8



Retrouvez-nous sur Facebook  
Commune d'Azay-le-Brûlé

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Des questions, des observations sur la vie communale ?

Adressez-nous un courriel à ces adresses :

[contact.mairie-azaylebrule@orange.fr](mailto:contact.mairie-azaylebrule@orange.fr)

ou directement à Monsieur le Maire

[jlsecretariat@orange.fr](mailto:jlsecretariat@orange.fr)

Directeur de la publication : Jean-Luc Drapeau,  
Maire de la commune d'Azay-le-brûlé.

Rédaction : Membres de la commission communication

Conception réalisation : Mairie d'Azay-le-Brûlé

Impression : Imprimerie Raynaud (Coulonges sur l'Autize)  
850 exemplaires

Azay infos est imprimé sur couché satin PEFC 115g/m<sup>2</sup>.

## Des cabines téléphoniques transformées en cabanes à livres !



Dotation de France Télécom, des cabines téléphoniques installées à Cerzeau et dans le Bourg d'Azay, sont destinées à abriter des livres qu'on peut emprunter librement, les garder aussi longtemps qu'on désire. Cette simple idée vient de l'Amérique du Nord sous le nom de « little free-library » (petite bibliothèque gratuite) pour inciter à la lecture.

« L'idée est de créer l'échange, du troc autour des livres. Pour le plaisir de lire, la liberté de partager, les passants peuvent prendre, déposer, emporter, échanger et faire voyager leurs coups de cœur. »

### MODE D'EMPLOI

La cabane à livres a pour but d'offrir aux promeneurs de passage la possibilité d'une lecture. Toute personne peut choisir un livre parmi ceux déposés dans la cabane, c'est gratuit et pour tous. Il est également possible de déposer des livres. Pour cela, quelques conseils : les livres doivent être en bon état pour être lus et être destinés à tous, donc ne pas déposer des ouvrages réservés à un public averti. Chaque livre emprunté peut être gardé, offert ou remis dans la cabane.

Cabanes à livres, l'une dans le Bourg d'Azay à l'école maternelle et la seconde au Foyer Rural de Cerzeau.



### Infos scolaires

#### Rythmes scolaires : Maintien de la semaine des 4,5 jours

Les écoles maternelle et élémentaire de notre commune resteront à la semaine des 4,5 jours à la rentrée de septembre 2018.



#### Inscriptions scolaires dès maintenant.

Pour les enfants entrant en maternelle en septembre 2018 (nés en 2015) et les nouveaux arrivants à Azay-le-Brûlé.

### Mises en sécurité de rues

Il a été mis en place, à titre expérimental et à titre provisoire, des structures de type chicane, en instaurant une circulation sur une voie unique, dans le but de réduire la vitesse des véhicules. Ces dernières ont été mises rue du Four Banal à Cerzeau et route de Jaunay à Beausoleil.



### Relais Assistants Maternels intercommunal (RAMi)



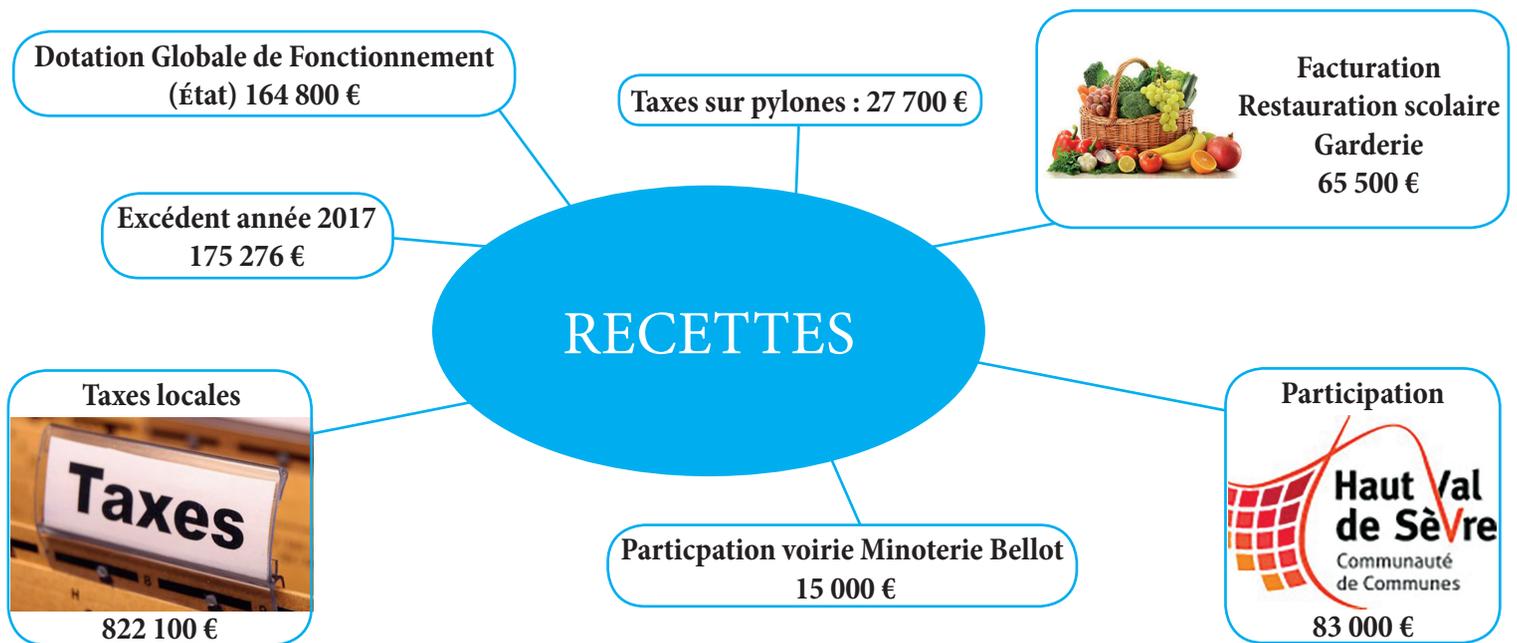
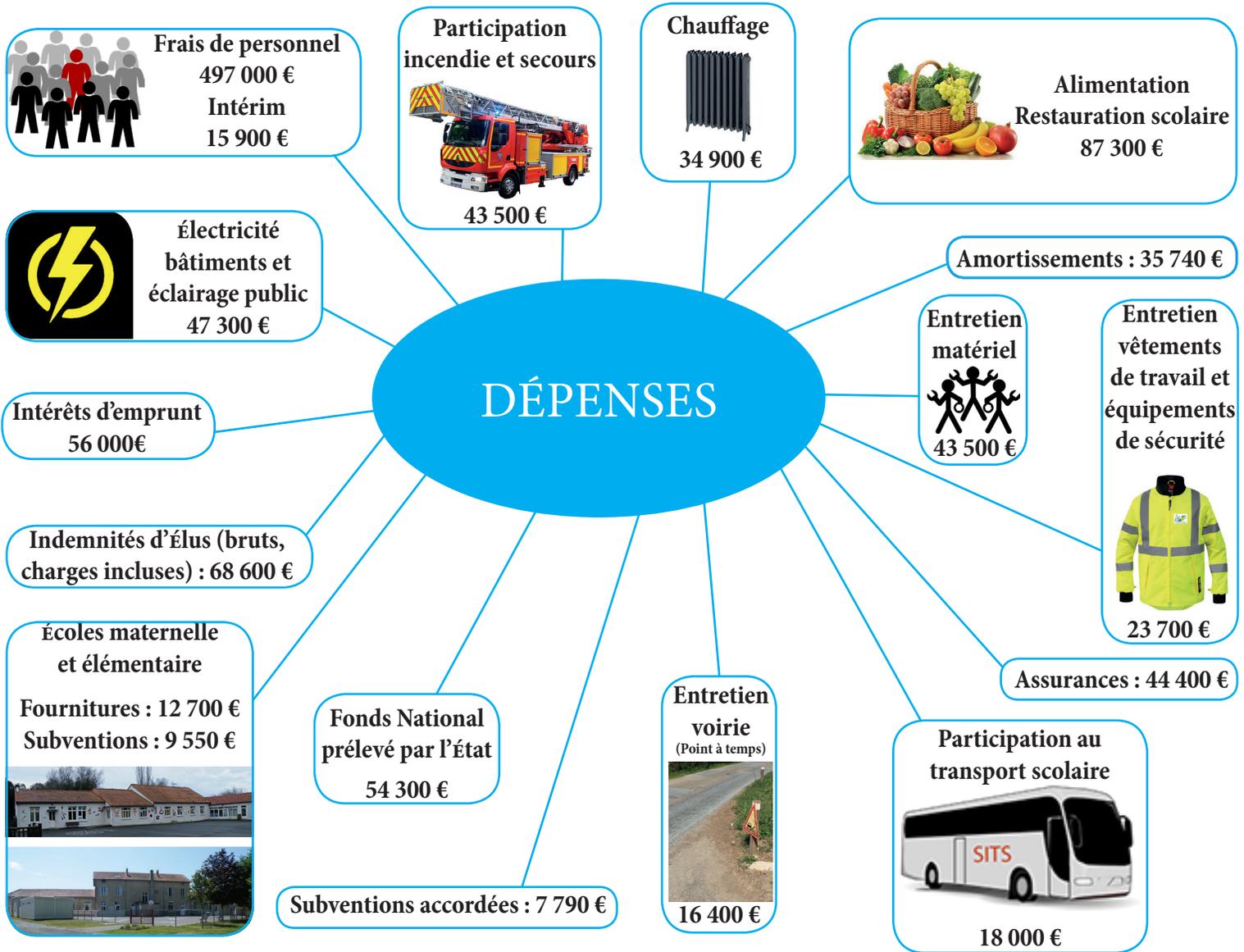
En janvier 2018, la commune de Romans a intégré le dispositif du RAMi rejoignant ainsi les 5 communes déjà partenaires et c'est le lundi 5 mars que l'avenant de la convention du RAMi actant ce nouveau partenariat a été officiellement signé.

Le RAMi comment ça marche ? C'est un service financé, à hauteur de 36.000 €, par les communes de La Crèche, Azay-le-Brûlé, François, Cherveux et Sainte-Néomaye (participation financière des communes au prorata du nombre d'habitants), et largement subventionné par la CAF ainsi que la MSA, grâce auxquelles des actions peuvent être mise en place à destination des assistantes maternelles, des enfants et des familles. Un budget pour quoi faire ? Un poste d'animatrice pour animer des ateliers réguliers dans les différentes communes, organiser des conférences, des rencontres, des spectacles pour enfants et mettre en place diverses actions en partenariat avec d'autres structures concernant la petite enfance. (crèche, autres relais, médiathèque etc...)

En 2017, le RAMi c'est 304 enfants accueillis par les 99 assistantes maternelles des communes adhérentes, dont 34 ont participé au moins une fois à l'un des 96 ateliers d'éveil. (Total participation année : 1055 enfants, 408 Assistantes maternelles et 36 parents). Avec l'intégration de la commune de Romans, ce sont cinq nouvelles assistantes maternelles et les enfants dont elles s'occupent qui vont donc pouvoir bénéficier des services du RAMi.

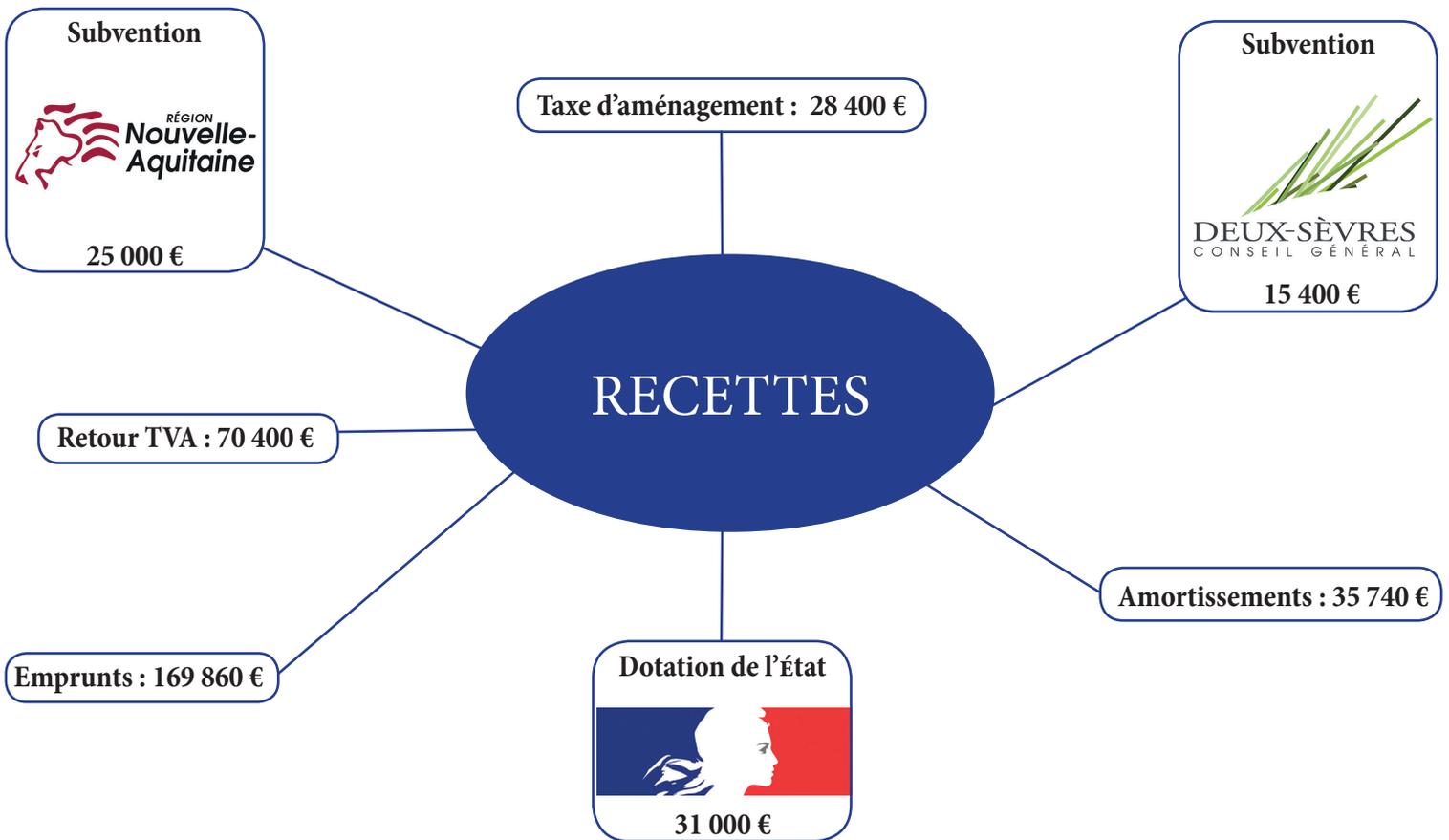
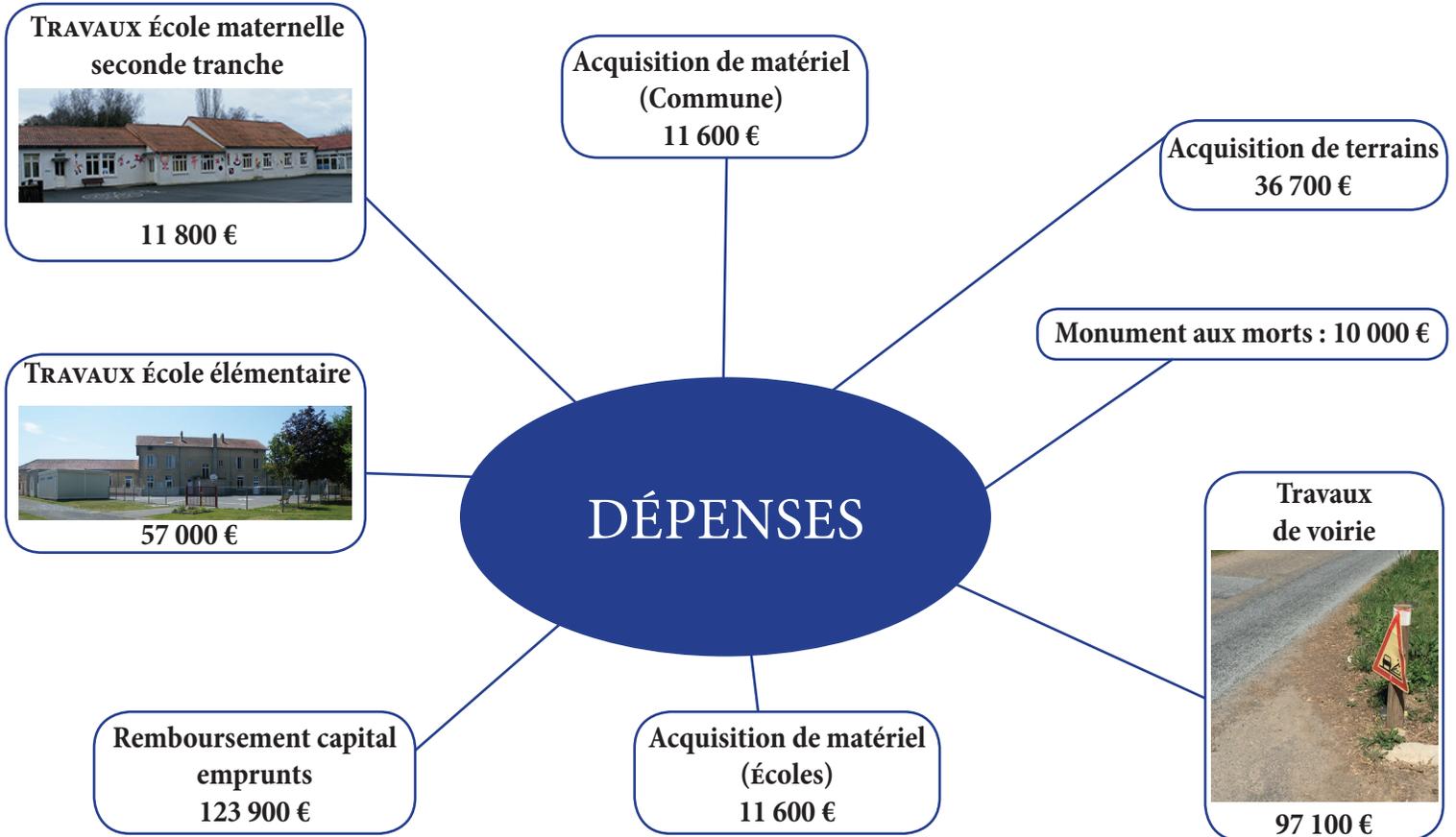
PRINCIPALES  
ET RECETTES DU BUI

Budget de fonctionnement  
1 358 176 €



LES DÉPENSES  
BUDGET COMMUNAL

Budget d'investissement  
512 645,49 €



## Un partage de savoir-faire !

A l'initiative de notre commune et du Syndicat Mixte à la Carte (SMC), une démonstration de broyage de branches d'arbres a été présentée aux agents des services techniques des communes de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, à l'IME de Villaine et à l'Association Intermédiaire



du Saint-Maixentais. Vingt-quatre personnes ont répondu présentes. Dans ce cadre, sous la responsabilité de Sylvain Houlier, agent des services techniques en charge des espaces verts de notre commune et de Marc Morin, agent du SMC, des explications ont été données quant à la technique du broyage. Ce dernier permet de produire un paillage, celui-ci reconstitue un humus riche en nutriments et en eau pour les fleurs, plantes ou massifs communaux.



## Un jardin «Zen et des Senteurs» à l'école

«Notre volonté a été d'impliquer les enfants dans la réalisation du projet. Nous avons souhaité faire de ce jardin (entre les deux cours de l'école élémentaire) un coin calme/zen, naturel et ombragé. Il a été mis en place dans cet espace, un endroit lecture, dessin et jeux, projet auquel nous avons associé les familles via la fourniture de plantes et d'objets de récupération qui ont

été utilisés pour l'aménagement » nous expliquent les animatrices.

Lou, en classe de CE1 nous relate : «ça m'a plu de planter des fleurs, j'ai aussi fait des suspensions avec des bouchons de bouteilles. La cour de l'école est plus jolie avec ce jardin.»



## Projet éco école, halte au gaspillage !

L'école met en place des actions pédagogiques ciblées sur le thème des déchets en partenariat avec la municipalité pour obtenir le label éco-école en juin. Pour cela, les élèves trient très sérieusement les déchets en les jetant dans la bonne poubelle de couleur. Ils ont même imaginé une mascotte avec des slogans qui donnent de bons conseils.

Les enfants ont également créé des productions plastiques originales avec certains déchets. À la cantine, ils remplissent quotidiennement le tableau du gâchimètre pour qu'il y ait le moins possible de déchets.



## «Mon beau sapin, Roi d'Azay-le-Brûlé...»

Cette année, au concours du plus beau sapin, les gagnants sont :  
Premier : Puyblain avec 64 voix, un arbre sera planté le 18 mai à 16h45  
Deuxième : Le Clatreau avec 57 voix, un arbre a été planté le 9 mai  
Troisième : Le Bourg d'Azay avec 51 voix, un arbre a été planté le 9 mai.



Lors des vœux, toutes les associations (sans exception) avaient été conviées, la commune les a mises à l'honneur.

La commune a honoré ses anciens autour d'une bonne table le 17 février dernier. Pendant le repas Nadine et Compagnie ont animé cet après-midi festif au plus grand plaisir des convives. Au service : personnel communal, élus et jeunes de la commune.



Quelque 550 personnes ont assisté aux 4 représentations de la SEP Théâtre.

L'enfant et le Théâtre, initiative des Scènes Nomades, un partenariat avec le Foyer Rural d'Azay-le-Brûlé, a proposé 6 séances à 17 écoles du secteur. 840 élèves ont ainsi assisté en avant-première au spectacle de Pascal Péroteau.



### MAI 2018

**Week-end du 26 et 27** : Exposition associations, artistes et artisans au Prieuré d'Azay

### JUIN 2018

**Dimanche 17** : Rallye pédestre

**Samedi 23** : Fête des écoles à 14h

**Samedi 23** : concert à l'église : Gospel

**Dimanche 24** : Raid'Azay, course aventureuse

### JUILLET 2018

**Mercredi 11 à 14h30** : Animation Carrière de Ricou, « Des roches, des paysages et des hommes »

**Vendredi 13** : Feu artificiel

**Mercredi 18** : Contes en Chemins à Mautré

### AOÛT 2018

**Samedi 4** : Anne Queffelec à l'Eglise Saint-Barthélemy

**Samedi 25** : Festi'village, apéro, concert et cinéma, Mautré

### SEPTEMBRE 2018

**Samedi 1** : Tournoi de pétanque

**Mercredi 5 à 14h30** : Animation Carrière de Ricou, Randonnée nature et patrimoine

**Week-end du 15 et 16** : Journées européennes du patrimoine

**Samedi 29** : Margot s'amuse 3 (pétanque, palets et fléchettes)

Retrouvez toutes les manifestations sur notre site Internet et notre page Facebook ou pour tous renseignements au 05 49 06 73 78 [azaylebrule.communication@orange.fr](mailto:azaylebrule.communication@orange.fr)

## PAROLES À L'OPPOSITION

Information : bulletin municipal et conditions d'expression des élus

ne s'impose donc pas à notre commune, nous avons souhaité accorder cette possibilité au groupe d'opposition.

Article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, "le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit la parole officielle de l'équipe municipale. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité...". Bien que cette obligation

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Une commune tournée vers ses associations...

Le monde associatif donne de la vie, du dynamisme, de l'attractivité à la commune. Il est fédérateur et essentiel. Seize associations sont regroupées à Azay-le-Brûlé. Néanmoins certaines n'y ont que leur adresse sociale et n'ont pas la possibilité d'y organiser de manifestations. Certaines ont été mises à l'honneur lors de la cérémonie des vœux communaux, d'autres n'ont même pas été citées. Les subventions demandées ont été accordées, bien qu'aucune règle d'attribution claire n'existe et que leur montant soit fixé au « bon vouloir » de l'équipe majoritaire.

Sont-elles toujours bien équitables ? L'entretien, la mise aux normes des infrastructures communales utilisées ont été régulièrement réalisés. Cependant les coûts engendrés ne doivent pas être interprétés comme une donation-subvention faite aux associations. Comme les écoles, un foyer rural et un stade sont des incontournables d'une commune en vie.

Vive toutes les associations, et surtout merci à tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien.

Christelle Léonard, Moïse Modolo, Manuella Réauté, Jean-Claude Robin.

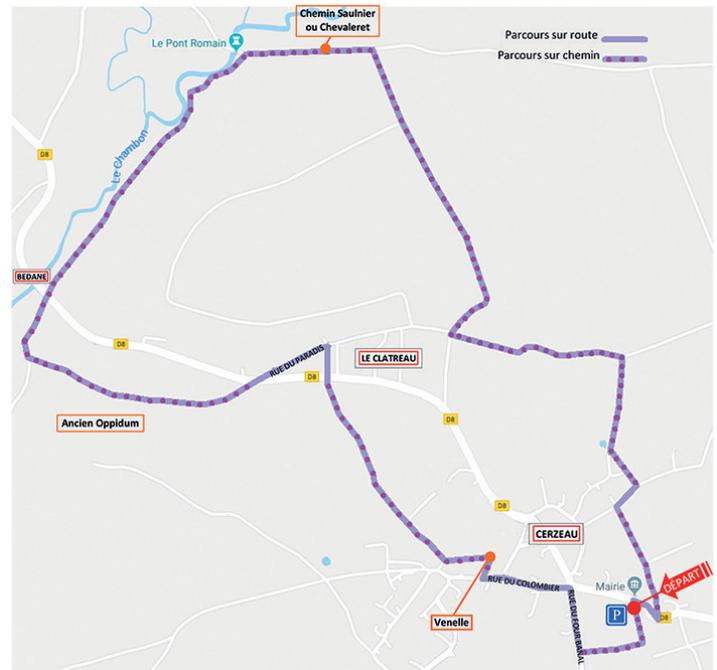
# Paysage en partage

## Promenons-nous à Azay-le-Brûlé

### «Au fil des sentiers et de l'eau»

Kilomètres : 5,100 / Durée : 1h30 / Difficulté : Accidenté / Balisage violet

- Du parking de la Mairie, traversez la place, vous y trouverez une ruche pédagogique ainsi que des haies plessées, puis prenez à droite la route du Four Banal.
- Une fois sur la rue du Colombier, empruntez une des venelles du village sur votre droite, qui vous emmènera sur un chemin en direction du Clatreau.
- Franchissez la RD8 pour rejoindre la rue du Paradis. En partant sur la gauche, vous rejoignez de nouveau la RD8, traversez.
- Puis, prenez le sentier longeant une zone humide (mare...), qui vous conduira vers le Moulin de Bedane.
- Poursuivez votre balade en longeant le Chambon à destination du Pont Romain.
- Soyez vigilant, au sommet de la côte, tournez à droite.
- Retournez au Clatreau par un chemin bordé de plantations communales de différentes essences et prenez la direction de Cerzeau tout de suite à gauche devant les premières maisons.



### «Au fil des arbres et des haies»

Kilomètres : 5,200 / Durée : 1h30 / Difficulté : Facile \* / Balisage violet

- Du parking du cimetière longeant la RD 8, dirigez-vous vers Puyblain. La route est bordée de plantations communales de diverses essences identifiées.
  - Au village, prenez le temps de découvrir la mystérieuse légende de la « Fosse aux Loups ».
  - Puis, ouvrez les yeux, un arbre vous observe.
  - À la sortie du chemin, rattrapez la rue du champ Chartier qui vous mène sur l'ancien chemin Saulnier (ancienne route du sel de Jard-sur-Mer à Poitiers).
  - Poursuivez votre balade sur l'ancienne voie romaine « Chemin Chevaleret » bordée de haies communales.
  - En approche du village de Chamier, sur votre gauche vous verrez une rangée de frènes têtards.
  - À Chamier, vous découvrirez lavoir, pierre fossilifère, cimetières protestants, cormier, cognassier du Japon.
  - À la sortie du village, poursuivez votre chemin bordé de haies communales jusqu'au parking.
- \* Au niveau de la Fosse aux Loups à Puyblain, le passage est plus difficile pour les personnes à mobilité réduite.

